



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 19 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 13 septembre 2022
Date de publication : 26 septembre 2022

Conseiller présents :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, M. Timothée DRUET, Mme Nadine HERRMANN

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Paul ROCHE à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Nicolas GOMET (DCM 22.19.09.79)

Conseillers absents non représentés :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 22.19.09.97)

Référence

22.19.09.92

Commission

Aménagement et Urbanisme
et Transition Écologique

Objet

Cession de terrain à Madame
et Monsieur Eldar
ABDOULATIPOVA –
Lotissement La Faulx

Secrétaire de séance

Daniel GERMOND

Rapporteur

Mathieu BERTHAUD

En janvier 2014, la Ville de Dole a été autorisée à lotir un terrain d'environ 23000 m² qu'elle avait acquis un an auparavant au lieu-dit « la Faulx ». Les travaux d'aménagement de cette opération ont été achevés il y a environ quatre ans, situation qui a conduit à la mise sur le marché de dix-huit lots à bâtir.

Aujourd'hui, il reste un lot à bâtir, le lot n°7 d'une superficie initiale de 994 m² supportant une servitude de tréfonds liée à la présence de conduites d'eau souterraines qui entraîne une inconstructibilité sur une surface de 316 m².

Mi-août, Madame et Monsieur Eldar ABDOULATIPOVA ont fait part d'une offre d'achat au prix de 50 000 € TTC pour l'acquisition de ladite parcelle.

Vu l'avis favorable des Commissions « Aménagement et Urbanisme et Transition Écologique » conjointement réunies le 15 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à Madame et Monsieur Eldar ABDOULATIPOVA, demeurant 14A rue du Dauphiné à Dole, du lot n°7 du lotissement communal « La Faulx », à savoir la parcelle cadastrée section AN 510 d'une contenance de 994 m², sise 7 rue Anne Frank,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 42 738,62 € hors taxe, majoré de la TVA sur la marge d'un montant de 7 261,38 €, soit la somme de 50 000 € TTC, étant précisé que la surface rendue inconstructible par la présence de conduites d'eau souterraines, soit 316 m², est cédée gratuitement,

- **REQUIERT** de l'acquéreur la signature d'un compromis de vente au plus tard le 31 janvier 2023 soumis aux conditions suspensives suivantes :
 - obtention par l'acheteur d'un éventuel crédit auprès de tout établissement prêteur de son choix,
 - détention d'un permis de construire une maison individuelle purgé de tout recours,
- **PREND ACTE** que l'acquéreur s'engage à signer l'acte de vente après obtention du permis de construire purgé de tout recours au plus tard le 30 juin 2023 délai au-delà duquel la Collectivité serait libérée de tout engagement,
- **PRÉCISE** qu'à titre de clause pénale, l'acquéreur sera redevable à la Ville d'une indemnité égale à 10% du prix de vente s'il ne peut régulariser la vente malgré la réalisation des conditions suspensives,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Direction des Formalités Administratives
- Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Madame et Monsieur ABDOULATIPOVA Eldar 14A rue du Dauphiné 39100 DOLE
- Maître Claire-Lise LOCURCIO 98 avenue Jacques Duhamel 39100 DOLE

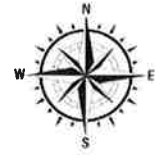
*Fait à Dole, le 19 septembre 2022.
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



**Cession de terrain à Madame et
Monsieur ABDOULATIPOVA
sis rue Anne Frank**



SOURCE: BD ORTHO 2020 IGN

0 25 50 m